
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 11 (1983)

DOI: 10.11588/fr.1983.0.51293

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

interpolations insérées vers 1400, qui ponctuent les *Instituta* et énumèrent divers titres de gloire de la ville de Pavie. L'ensemble a été conservé dans un seul manuscrit, dont les auteurs montrent qu'il a été rédigé à la chancellerie des Visconti très peu de temps après l'adjonction des *Honorantie*. Sans avoir jamais été oublié, ce document n'a perdu son caractère confidentiel qu'entre les deux guerres, grâce aux deux médiocres éditions et au commentaire d'A. Solmi, et à l'édition encore très perfectible d'A. Hofmeister dans les MGH. C. Brühl et C. Violante ont à la fois mis au point une édition réellement scientifique, mené à terme les suggestions dans l'ensemble correctes faites par divers historiens sur la genèse du texte, et enfin établi sa signification exacte.

Le parti adopté pour l'édition consiste à présenter simultanément une transcription sans corrections et, en face, une édition corrigée qui différencie typographiquement les divers états du texte (X^e s.; début XI^e; XIV^e); les leçons des éditeurs précédents figurent en notes – zèle presque excessif eu égard au manque de précision de presque toutes –; et le tout est accompagné de fac-similés. Suivent des notes philologiques et surtout historiques qui constituent plus de la moitié du volume et offrent un commentaire minutieux et des fiches bibliographiques sur tous les points abordés. Le commentaire de texte, genre érudit par excellence qui connaît de nos jours une regrettable désaffection, a sans nul doute produit là un de ses chefs-d'œuvre.

Un tel travail mettait les auteurs à même de régler un certain nombre de problèmes encore pendants, ce qu'ils ont fait en quelques chapitres rapides. Sur l'histoire du texte d'abord: la genèse de chaque paragraphe, voire de chaque phrase, est prise en considération séparément; le principal résultat est la mise en évidence du remaniement important effectué entre 995 et 1020 par l'ex-chambrier royal Gisulf, qui ajoute en particulier le libelle contre Theophano. Les auteurs analysent d'autre part les circonstances politiques qui ont pu provoquer dans l'entourage de Jean-Galéas Visconti l'éphémère intérêt pour les *Instituta* auquel nous devons la copie qui nous les a conservés. Enfin, la signification même des *Instituta* est précisée, dans le sens, contraire aux conclusions de Solmi, qu'indiquait déjà Brühl en 1967 en montrant que la dilapidation des revenus royaux par les premiers empereurs germaniques était pure calomnie. Quant à l'autre grand problème, celui de la continuité des *ministeria* – et des corporations ultérieures – avec les collèges du Bas-Empire, la conclusion de C. Brühl et C. Violante est que l'on ne peut tirer des *Instituta*, qui se bornent à présenter des institutions du X^e siècle, aucune déduction sur les origines de ces institutions. On peut en revanche confronter les *Instituta* avec la liste des *regalia* dressée en 1158, pour apprécier l'évolution de cette notion et de la conception des finances royales.

Comme le document qui l'a suscité, ce livre est donc bref mais essentiel: les médiévistes disposent enfin d'une édition de premier ordre des *Honorantie* et de solides mises au point sur les controverses alimentées par ce texte difficile.

François MENANT, Paris

Rudolf SCHIEFFER, Die Entstehung des päpstlichen Investiturverbots für den deutschen König, Stuttgart (Hiersemann) 1981, XXIII–237 p. (Schriften der Monumenta Germaniae Historica, 28).

L'ouvrage qui comporte une bibliographie importante est découpé en quatre parties: un rappel du régime des investitures dans le cadre de l'église impériale, un examen de la situation sous les prédécesseurs de Grégoire VII, une analyse des dispositions prises par le pape pour interdire les investitures laïques, enfin une mise au point sur la polémique qui aggrava la crise dans l'immédiat et en rendit pour l'avenir l'étude difficile. En annexe, l'auteur a joint sur deux

colonnes, afin d'en faciliter la comparaison, les textes des statuts synodaux émanant de Nicolas II et d'Alexandre II.

La méthode de R. Schieffer se caractérise par un souci évident de la chronologie, en second lieu par un rejet de toute théorie préconçue, en troisième lieu par une nouvelle approche critique de la documentation. C'est en effet la seule manière de clarifier le débat. Il établit en particulier que l'encyclique *Vigilantia universalis* d'Alexandre II (1063?) est très probablement un faux reprenant le contenu du statut synodal de Nicolas II (1059).

La thèse qui se dégage est nettement affirmée: il existait un usage séculaire habilitant le roi à donner et les clercs à recevoir du roi évêchés et abbayes. Or cet usage, vers le milieu du XI^e siècle, entraînait de plus en plus d'abus liés à la simonie. En outre les choix d'Henri IV étaient si médiocres qu'un pape soucieux de ses responsabilités et de la capacité morale et religieuse des évêques à exercer leur charge, ne pouvait que réagir. Les scandales se multipliant non seulement en Allemagne mais surtout en France, Grégoire VII, non pas en vertu d'un programme préconçu mais en raison des circonstances, se sentit obligé, pour y mettre un terme, de formuler de nouvelles lois, *novas leges condere*. Les polémistes des deux bords, comme il a été dit plus haut, envenimèrent les choses en cherchant dans le passé des arguments favorables ou non à la réforme.

Cette approche de la querelle en réduit considérablement les étapes. Il ne faut point donner au canon 6 du synode de Latran de 1059 une signification qu'il n'a pas. Ce canon visait simplement la cession des églises paroissiales et des bénéfices mineurs par les laïcs sans le consentement des évêques. Il ne concerne donc pas l'investiture des évêchés et des abbayes et n'était pas dirigé contre le roi d'Allemagne. C'est Grégoire VII qui a pris les décisions importantes, s'attaquant aux investitures épiscopales et abbatiales effectuées *per virgam et anulum*. En 1077, il chargea son légat Hugues de Die d'interdire à tout métropolitain de consacrer un évêque qui aurait reçu sa charge d'un laïc. Le décret promulgué à Autun, renouvelé à Poitiers en 1078, s'adressait essentiellement au roi de France Philippe I^{er}. En 1080 il fut tourné contre Henri IV d'Allemagne qui venait d'écraser son compétiteur et qui, grâce à cette victoire, était devenu brusquement l'interlocuteur le plus dangereux. Au total, un ouvrage probe, solide, éclairant.

Michel BUR, Nancy

Beiträge zum hochmittelalterlichen Städtewesen, publ. par Bernhard DIESTELKAMP, Köln-Wien (Böhlau Verlag) 1982, in-8°, XXVI-235 p. (Städteforschung. Veröffentlichungen des Instituts für vergleichende Städtegeschichte in Münster. Reihe A: Darstellungen, 11).

L'«Institut d'histoire urbaine comparée» de Münster déploie une activité soutenue: nous avons ici le onzième volume publié depuis le lancement de cette collection, en 1976 seulement. Le présent recueil a malheureusement souffert de contretemps prolongés: il s'agit en effet des actes d'un colloque qui s'est tenu cette même année 1976. Le volume est articulé en deux parties: communications concernant principalement des problèmes généraux, et communications plus nettement régionales ou nationales. L'éventail de la problématique de l'histoire urbaine est assez complètement couvert dans la première partie, après la bonne introduction de B. Diestelkamp: aspects juridiques avec G. KÖBLER, *Mitteleuropäisches Städtewesen in salischer Zeit. Die Ausgliederung exemter Rechtsbezirke in mittel- und niederrheinischen Städten*; aspects institutionnels et sociaux avec H. JAKOBS, *Stadtgemeinde und Bürgertum um 1100*, H. KELLER, *Der Übergang zur Kommune: Zur Entwicklung der italienischen Stadtverfassung im 11. Jh.*, et K. SCHULZ, *Zensualität und Stadtentwicklung im 11./12. Jh.*; commerciaux et surtout monétaires avec N. KAMP, *Probleme des Münzrechts und der Münzprägung in salischer Zeit*, et W. HESS, *Münzstätten, Geldverkehr und Handel am Rhein in ottonischer und*